



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : 5 mai 2022

Membres présents :

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc

Adjoints : Mme BERTON Virginie, M. OLLIVIER Laurent, Mme CARGOUËT Valérie, M. CHARRIER Jean-Yves, Mme HAMELIN Nathalie, M. MERIODEAU Gilles

Conseillers municipaux : M. BLANLOEIL Gilles, M. BRIN Jean-Luc, Mme COCHET Soizic, Mme CUSSONNEAU Françoise, M. DEFOSSE Eric, Mme DURET Marine, M. GUILBAUD Antoine, M. HUREAU Stéphane, Mme JOLY Claudie, M. LUNEAU Christian, Mme MARTIN Isabelle, Mme POTIGNY Laure, M. TALEUX Sébastien

Absents excusés : M. AUDRAIN Vincent qui donne procuration à Mme MARTIN Isabelle, Mme DURET Marine, Mme DENIS Fabienne,

Absente : Mme PAQUEREAU Chantal,

Secrétaire de séance : OLLIVIER Laurent

2° - FINANCES PUBLIQUES

a) Remboursement d'arrhes

Considérant la résiliation d'un contrat de location du 16 octobre 2022 pour la salle du caveau, Monsieur Jean-Yves CHARRIER, adjoint à la vie associative propose de procéder au remboursement des arrhes versées pour un montant de 25€.

Le Conseil Municipal après délibération et par un vote à l'unanimité :

- AUTORISE** le remboursement des arrhes pour un montant total de 25€ au locataire

Pour extrait conforme au registre

Affiché le : 17/05/2022

Transmis le : 17/05/2022

Le Maire,

Jean-Marc JOUNIER





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : 5 mai 2022

Membres présents :

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc

Adjoints : Mme BERTON Virginie, M. OLLIVIER Laurent, Mme CARGOUËT Valérie, M. CHARRIER Jean-Yves, Mme HAMELIN Nathalie, M. MERIODEAU Gilles

Conseillers municipaux : M. BLANLOEIL Gilles, M. BRIN Jean-Luc, Mme COCHET Soizic, Mme CUSSONNEAU Françoise, M. DEFOSSE Eric, Mme DURET Marine, M. GUILBAUD Antoine, M. HUREAU Stéphane, Mme JOLY Claudie, M. LUNEAU Christian, Mme MARTIN Isabelle, Mme POTIGNY Laure, M. TALEUX Sébastien

Absents excusés : M. AUDRAIN Vincent qui donne procuration à Mme MARTIN Isabelle, Mme DURET Marine, Mme DENIS Fabienne,

Absente : Mme PAQUEREAU Chantal,

Secrétaire de séance : OLLIVIER Laurent

2° - FINANCES PUBLIQUES

b) Subventions exceptionnelles de participation à l'achat de matériel et de matériaux

Considérant les demandes de subventions exceptionnelles étudiées et validées par la commission Vie Associative du 7 avril 2022,

Monsieur Jean-Yves CHARRIER, Adjoint à la Vie Associative propose au Conseil Municipal les demandes suivantes :

- 150 € pour l'association Big Band Anatole pour la participation à l'achat de deux Oriflammes d'un coût total de 300 €.

- 312 € pour l'Amicale Laïque Mouzillon Pétanque pour le remboursement de l'achat de matériaux (des madriers après accord) pour sécuriser le côté du terrain de pétanque situé le long du chemin côté rivière, l'association a assuré la pose.

Le Conseil Municipal après délibération et par un vote à l'unanimité :

○ **VOTE** les subventions exceptionnelles de participation à l'achat de matériel et de matériaux suivantes :

- | | |
|---|-------|
| - Big Band Anatole | 150 € |
| - Amicale Laïque Mouzillon section Pétanque | 312 € |

Pour extrait conforme au registre

Affiché le : 17/05/2022

Transmis le : 17/05/2022

Le Maire,

Jean-Marc JOUNIER





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : 5 mai 2022

Membres présents :

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc

*Adjoint*s : Mme BERTON Virginie, M. OLLIVIER Laurent, Mme CARGOUËT Valérie, M. CHARRIER Jean-Yves, Mme HAMELIN Nathalie, M. MERIODEAU Gilles

Conseillers municipaux : M. BLANLOEIL Gilles, M. BRIN Jean-Luc, Mme COCHET Soizic, Mme CUSSONNEAU Françoise, M. DEFOSSE Eric, Mme DURET Marine, M. GUILBAUD Antoine, M. HUREAU Stéphane, Mme JOLY Claudie, M. LUNEAU Christian, Mme MARTIN Isabelle, Mme POTIGNY Laure, M. TALEUX Sébastien

Absents excusés : M. AUDRAIN Vincent qui donne procuration à Mme MARTIN Isabelle, Mme DURET Marine, Mme DENIS Fabienne,

Absente : Mme PAQUEREAU Chantal,

Secrétaire de séance : OLLIVIER Laurent

2° - FINANCES PUBLIQUES

c) Subventions exceptionnelles de participation au coût de location de salle Remboursement d'arrhes

Monsieur Jean-Yves CHARRIER, adjoint à la Vie Associative et la commission Vie Associative proposent au Conseil Municipal une subvention exceptionnelle lié à des locations de salle. Le coût du ménage reste à la charge du locataire.

- 290 € pour l'Association Sport Mouzillon Séniors, location salle RH le 19 février 2022
- 720 € pour l'EM Gymnastique, location du complexe de la Prée sur 2 jours les 12 et 13 mars 2022
- 290 € pour l'Association Parents d'Elève de la Sanguèze, location salle RH le 30 mars 2022
- 400 € pour l'Amicale Laïque Mouzillon, location salle RH avec cuisine le 04 avril 2022
- 400 € pour l'Amicale Laïque Mouzillon section Pétanque, location de la salle RH avec cuisine le 18 juin 2022

Le Conseil Municipal après délibération et par un vote à l'unanimité :

○ **VOTE** les subventions exceptionnelles suivantes :

- | | |
|--|-------|
| - Sport Mouzillon Séniors : | 290 € |
| - Etoile Mouzillonnaise de Gymnastique | 720 € |
| - Parents d'Elève de la Sanguèze ; | 290 € |
| - ALM : | 400 € |
| - ALM Pétanque | 400 € |

Pour extrait conforme au registre

Affiché le : 17/05/2022

Transmis le : 17/05/2022

Le Maire,

Jean-Marc JOUNIER





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : 5 mai 2022

Membres présents :

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc

Adjoints : Mme BERTON Virginie, M. OLLIVIER Laurent, Mme CARGOUËT Valérie, M. CHARRIER Jean-Yves, Mme HAMELIN Nathalie, M. MERIODEAU Gilles

Conseillers municipaux : M. BLANLOEIL Gilles, M. BRIN Jean-Luc, Mme COCHET Soizic, Mme CUSSONNEAU Françoise, M. DEFOSSE Eric, Mme DURET Marine, M. GUILBAUD Antoine, M. HUREAU Stéphane, Mme JOLY Claudie, M. LUNEAU Christian, Mme MARTIN Isabelle, Mme POTIGNY Laure, M. TALEUX Sébastien

Absents excusés : M. AUDRAIN Vincent qui donne procuration à Mme MARTIN Isabelle, Mme DURET Marine, Mme DENIS Fabienne,

Absente : Mme PAQUEREAU Chantal,

Secrétaire de séance : OLLIVIER Laurent

2° - FINANCES PUBLIQUES

d) Rajout d'une tarification du complexe de la Prée

Vu la délibération du 1^{er} février 2022 relative à la tarification communale,
Sur proposition de la commission Vie associative du 7 avril 2022, Monsieur Jean-Yves CHARRIER, Adjoint à la vie associative, propose au Conseil Municipal d'ajouter un demi-tarif pour la location des salles de la Prée par demi-journées, du lundi au vendredi pour les réunions d'entreprises et de divers organismes qui en feront la demande.

Le Conseil Municipal après délibération et par un vote à l'unanimité :

- **VOTE** la nouvelle tarification ainsi proposée

Pour extrait conforme au registre

Affiché le : 17/05/2022

Transmis le : 17/05/2022

Le Maire,

Jean-Marc JOUNIER





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : 5 mai 2022

Membres présents :

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc

Adjoints : Mme BERTON Virginie, M. OLLIVIER Laurent, Mme CARGOUËT Valérie, M. CHARRIER Jean-Yves, Mme HAMELIN Nathalie, M. MERIODEAU Gilles

Conseillers municipaux : M. BLANLOEIL Gilles, M. BRIN Jean-Luc, Mme COCHET Soizic, Mme CUSSONNEAU Françoise, M. DEFOSSE Eric, Mme DURET Marine, M. GUILBAUD Antoine, M. HUREAU Stéphane, Mme JOLY Claudie, M. LUNEAU Christian, Mme MARTIN Isabelle, Mme POTIGNY Laure, M. TALEUX Sébastien

Absents excusés : M. AUDRAIN Vincent qui donne procuration à Mme MARTIN Isabelle, Mme DURET Marine, Mme DENIS Fabienne,

Absente : Mme PAQUEREAU Chantal,

Secrétaire de séance : OLLIVIER Laurent

3° - FONCTION PUBLIQUE – PERSONNEL COMMUNAL

a) Service enfance jeunesse : création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet

Considérant les missions du service enfance, jeunesse et éducation et le besoin permanent d'un adjoint d'animation pour les missions d'encadrement des enfants du service et d'assurer de nouvelles missions comme le promeneur du net.

Madame Valérie CARGOUËT, Adjointe aux affaires scolaires - extra scolaires et enfance jeunesse et la commission enfance jeunesse proposent au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint d'animation à temps complet. L'APS jeune finance notamment le poste de promeneur du net.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

- **CREE** un poste d'adjoint d'animation à temps complet compter du 1^{er} **JUILLET 2022**

Pour extrait conforme au registre

Affiché le : 17/05/2022

Transmis le : 17/05/2022

Le Maire,

Jean-Marc JOUNIER





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : 5 mai 2022

Membres présents :

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc

Adjoints : Mme BERTON Virginie, M. OLLIVIER Laurent, Mme CARGOUËT Valérie, M. CHARRIER Jean-Yves, Mme HAMELIN Nathalie, M. MERIODEAU Gilles

Conseillers municipaux : M. BLANLOEIL Gilles, M. BRIN Jean-Luc, Mme COCHET Soizic, Mme CUSSONNEAU Françoise, M. DEFOSSE Eric, Mme DURET Marine, M. GUILBAUD Antoine, M. HUREAU Stéphane, Mme JOLY Claudie, M. LUNEAU Christian, Mme MARTIN Isabelle, Mme POTIGNY Laure, M. TALEUX Sébastien

Absents excusés : M. AUDRAIN Vincent qui donne procuration à Mme MARTIN Isabelle, Mme DURET Marine, Mme DENIS Fabienne,

Absente : Mme PAQUEREAU Chantal,

Secrétaire de séance : OLLIVIER Laurent

4° - ACQUISITIONS - RETROCESSIONS

a) Rétrocession d'un parking HABITAT 44

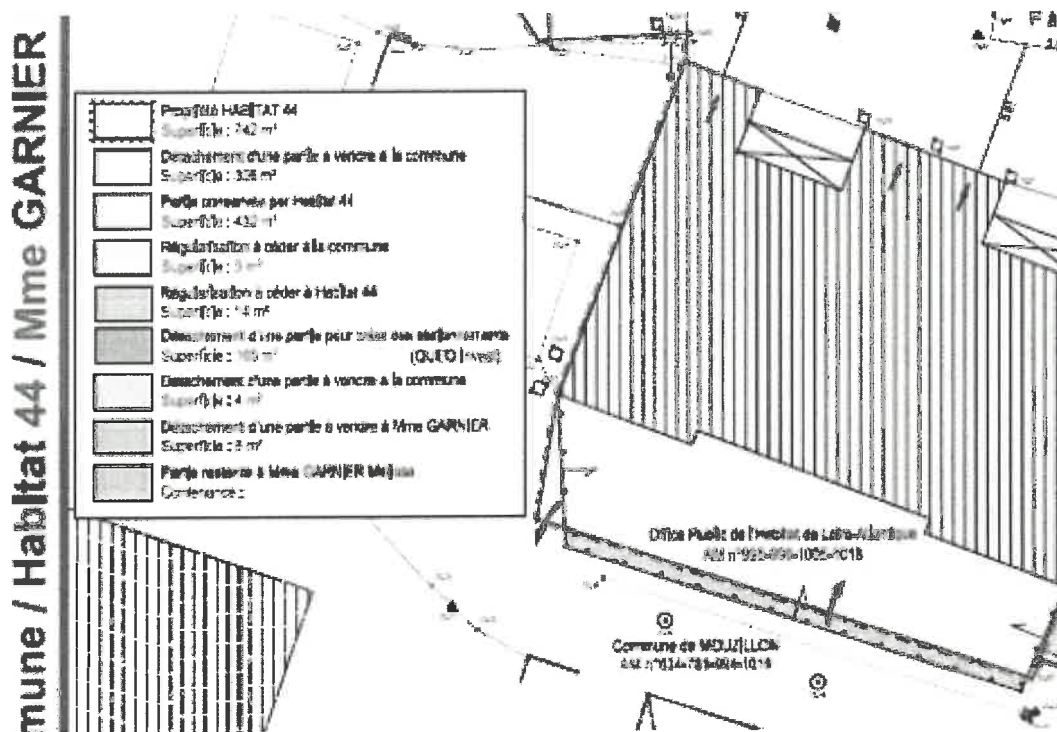
Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2021, validant les échanges entre les conjoints Commune – Habitat 44 et GARNIER Melissa, il convient de régulariser une partie à céder à habitat 44 qui avait été omise,

Considérant le plan de division et les régularisations foncières à opérer sur le programme afin de réaliser un alignement de voirie.,

Monsieur MERIODEAU Gilles, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, du PLU et de l'environnement propose au Conseil Municipal de régulariser les situations afin de faire un alignement de voirie.

Monsieur MERIODEAU Gilles propose :

- d'accepter la rétrocession à titre gracieux la parcelle de 14 m² au total, données, actuellement propriété de commune à la Société HABITAT 44. Il s'agit d'une régularisation,



Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur du 4 rue de l'évêché.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la régularisation de cession de la parcelle de 14m² à HABITAT 44
- **DIT** que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes afférents à cette vente.

Pour extrait conforme au registre
Affiché le : 17/05/2022
Transmis le : 17/05/2022
Le Maire,
Jean-Marc JOUNIER



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : 5 mai 2022

Membres présents :

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc

Adjoints : Mme BERTON Virginie, M. OLLIVIER Laurent, Mme CARGOUËT Valérie, M. CHARRIER Jean-Yves, Mme HAMELIN Nathalie, M. MERIODEAU Gilles

Conseillers municipaux : M. BLANLOEIL Gilles, M. BRIN Jean-Luc, Mme COCHET Soizic, Mme CUSSONNEAU Françoise, M. DEFOSSE Eric, Mme DURET Marine, M. GUILBAUD Antoine, M. HUREAU Stéphane, Mme JOLY Claudie, M. LUNEAU Christian, Mme MARTIN Isabelle, Mme POTIGNY Laure, M. TALEUX Sébastien

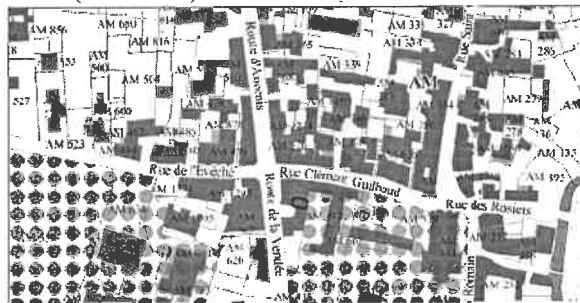
Absents excusés : M. AUDRAIN Vincent qui donne procuration à Mme MARTIN Isabelle, Mme DURET Marine, Mme DENIS Fabienne,

Absente : Mme PAQUEREAU Chantal,

Secrétaire de séance : OLLIVIER Laurent

4° - ACQUISITIONS - RETROCESSIONS**b) Acquisition partie restante indivision FOUCHER**

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un logement qui se situe dans le cœur de bourg et dans l'axe commerçant sur la parcelle AM 0938 (lot 1 et 3). Il représente un intérêt pour l'ensemble immobilier de l'indivision déjà acquis AM 0938 lot 2 pour mémoire. La superficie est de 60m² et se situe dans un bâtiment en indivision AM 0938 (lots 1 à 3).



Le prix de vente est de 30 000€, hors frais de notaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** l'acquisition du logement de la parcelle AM 0938 (lot 1 et 3),
- **ACCEPTÉ** le tarif de 30 000 €
- **DIT** que les frais d'acte seront à la charge de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes afférents à cette vente.

Pour extrait conforme au registre

Affiché le : 17/05/2022

Transmis le : 17/05/2022

Le Maire,

Jean-Marc JOUNIER

